



Ordonnance de télécom CRTC 2014-638

Version PDF

Ottawa, le 9 décembre 2014

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bruce Telecom	150 150A	le 6 novembre 2014 le 28 novembre 2014	le 13 décembre 2014
Saskatchewan Telecommunications	304	le 20 novembre 2014	le 9 décembre 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général